

Fiches de données de sécurité**BEA363 Intersmooth 365 SPC Dark Brown****Version No. 1 Date de la révision 10/10/11**

Conforme aux exigences de la Réglementation (CE) N°1907/2006 (REACH), Annexe II et Réglementation (CE) N° 1272/2008

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit** Intersmooth 365 SPC Dark Brown

Code du produit BEA363

Numéro d'enregistrement

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage normal Peinture anti-salissures

Réservé à usage professionnel

Mode d'application Voir la fiche technique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant International Paint Ltd.
Stoneygate Lane
Felling Gateshead

Tyne and Wear
NE10 0JY UK

Fournisseur International Peinture SA
12, rue Théodore Maillart
BP 1291 76068 Le Havre
Cedex
France

Téléphone No +44 (0)191 469 6111**Télécopie** +44 (0)191 438 3711**Téléphone No** +33 (0)2 35 22 13 50**Télécopie** +33 (0)2 35 22 13 52**1.4. Numéro d'appel d'urgence****Fabricant** +44 (0)191 469 6111 (24 hr)**Fournisseur** +33 (0)2 35 22 13 50 (24 hr)

No de téléphone d'un organisme officiel:
Conseils destinés aux médecins et aux hôpitaux
uniquement

+44 (0)844 892 0111

+33 (0)1 40 05 48 48

Email sdsfellinguk@akzonobel.com**SECTION 2: Identification des dangers****2.1. Classification de la substance ou du mélange****Mélange PAS encore classifié selon la Réglementation (CE) N° 1272/2008****Classification conformément aux directives 67/548/CEE ou 1999/45/CE.**

Xn Nocif.

N Dangereux pour l'environnement.

R10 Inflammable.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets

néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

2.2. Éléments d'étiquetage

Conformément à la directive 1999/45/CE



Nocif



Dangereux pour l'environnement

Contient: Oxyde cuivreux, Xylène, Pyrithione zincique,

R10 Inflammable.

R20/21/22 Nocif par inhalation, par contact avec la peau et par ingestion.

R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.

S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.

S51 Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

S60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.

Phrase P

2.3. Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Substances présentant un danger aux termes de la Directive Substances Dangereuses 67/548/CEE - arrêté du 10 octobre 1983, ou avec valeurs limites d'exposition.

Voir chapitre 8 pour les limites.

Noms/Désignations chimiques	Poids %	67/548/CEE Classification	Classification CE N° 1272/2008	Notes
Oxyde cuivreux CAS: 0001317-39-1 Numéro CE 215-270-7 Numéro d'index: 029-002-00-X N° Enr. REACH:	25 - < 50	Xn;R22 N;R50-53	Acute Tox. 4;H302 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410	[1]
Xylène CAS: 0001330-20-7 Numéro CE 215-535-7 Numéro d'index: 601-022-00-9 N° Enr. REACH:	10 - < 25	R10 Xn;R20/21 Xi;R38	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H332 Acute Tox. 4;H312 Skin Irrit. 2;H315	C [1][2]
N-Butanol CAS: 0000071-36-3 Numéro CE 200-751-6 Numéro d'index: 603-004-00-6 N° Enr. REACH:	2.5 - < 10	R10 Xn;R22 Xi;R37/38-41 R67	Flam. Liq. 3;H226 Acute Tox. 4;H302 STOT SE 3;H335 Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 STOT SE 3;H336	[1][2]
4-Méthyl-2-pentanone CAS: 0000108-10-1 Numéro CE 203-550-1 Numéro d'index: 606-004-00-4	2.5 - < 10	F;R11 Xn;R20 Xi;R36/37 R66	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 4;H332 Eye Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H335	[1][2]

N° Enr. REACH: 01-2119473980-30-xxxx			EUH066	
Éthylbenzène CAS: 0000100-41-4 Numéro CE 202-849-4 Numéro d'index: 601-023-00-4 N° Enr. REACH:	2.5 - < 10	F;R11 Xn;R20	Flam. Liq. 2;H225 Acute Tox. 4;H332	[1][2]
Pyrrithione zincique CAS: 0013463-41-7 Numéro CE 236-671-3 Numéro d'index: N° Enr. REACH:	2.5 - < 10	Xn;R22 T;R23 Xi;R38 Xi;R41 N;R50	Acute Tox. 4;H302 Acute Tox. 1;H330 Skin Irrit. 2;H315 Eye Dam. 1;H318 Aquatic Acute 1;H400	[1]

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Cas général

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

Contact avec les yeux

Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

Ingestion

En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO², poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Le feu produit de la fumée noire. Des produits de décomposition peuvent inclure les matériaux suivants: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, oxydes de nitrogène. Évitez toute exposition et utilisez un appareil respiratoire le cas échéant.

5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir à l'eau les emballages fermés exposés au feu. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éliminer les sources d'ignition, ne pas allumer ou éteindre les lumières ou un équipement électrique non protégé.

En cas d'épandage dans un espace confiné, évacuer l'endroit et vérifier que les niveaux de vapeur de solvants sont inférieurs à la limite inférieure d'explosivité avant d'y repénétrer.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation

Les vapeurs de solvants contenues dans cette préparation sont plus lourdes que l'air. Elles peuvent se répandre le long du sol et former des mélanges explosifs avec l'air.

Les locaux de stockage, préparation et application doivent être ventilés pour empêcher la création de concentrations inflammables ou explosives dans l'air et éviter les concentrations de vapeur supérieures aux valeurs limites d'exposition professionnelle.

Dans zone de stockage

Manipuler les emballages prudemment de manière à éviter les chocs et les épanchements.

Il est interdit de fumer et d'utiliser des flammes nues dans les locaux de stockage. Il est recommandé d'utiliser des chariots élévateurs et des équipements électriques protégés.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Tenir éloigné des matériaux suivants : agents oxydants, bases alcalines fortes, acides forts.

Éviter le contact avec les yeux et la peau ainsi que l'inhalation des vapeurs et aérosols de pistolage. Observer les précautions indiquées sur l'étiquette. Pour la protection individuelle, voir le chapitre 8.

Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.

Ne jamais ouvrir les emballages par pression.

Stocker dans un endroit sec, bien ventilé. Tenir éloigné de toutes sources d'ignition, de chaleur et de la lumière solaire directe.

Stocker sur béton ou autre sol imperméable de préférence avec un bac de rétention. Ne pas gerber sur plus de trois hauteurs.

Conserver le récipient bien fermé. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Toujours conserver la préparation dans des emballages d'un matériau identique à celui d'origine.

Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.

Stocker conformément aux réglementations en vigueur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucun scenario d'exposition disponible, se reporter aux données de la section 1.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Les valeurs limites d'exposition suivantes ont été établies par: le Ministère du Travail.

Substance	V.L.E.(15mm)		V.M.E.(8 h/j)		Commentaires
	ppm	mg/m ³	ppm	mg/m ³	
4-Méthyl-2-pentanone	50	208	20	83	
Carbon black	-	-	-	3.5	
Iron(III) oxide	-	-	-	5	
N-Butanol	50	150	-	-	
Xylène	100	442	50	221	
Éthylbenzène	100	442	20	88.4	

* Risque de pénétration percutanée.

Valeurs DNEL/PNEC

Aucune donnée disponible pour le mélange.

8.2. Contrôles de l'exposition

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

Protection des yeux/du visage

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides. Protection des yeux doit répondre aux exigences de la norme EN 166.

Protection de la peau

Lors d'une manipulation prolongée ou répétée, portez les types de gants suivants:

Recommandé: Multicouches clinquant stratifié type de gants ou similaire.

Non recommandé: caoutchouc butyle, PVC.

Les crèmes protectrices peuvent contribuer à protéger les zones cutanées exposées. Cependant, il est recommandé de ne pas les appliquer après le début de l'exposition.

Les recommandations sur le ou les types de gants à utiliser lors de la manipulation du produit sont basées sur les informations provenant de la source suivante: www.esig.org

L'utilisateur doit vérifier que les types de gants qu'il choisit de porter pour la manipulation de ce produit est le plus approprié et prend en compte les conditions d'utilisation particulières, conformément aux indications stipulées dans l'évaluation des risques de l'utilisateur.

Divers

Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées.

Protection respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

Risques thermiques

Aucune donnée disponible pour le mélange.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Aspect	Brun Liquide
Odeur	Odeur desolvant
Seuil olfactif	Non mesuré
pH	Non mesuré
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	65
Point d'éclair (°C)	22
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	Non mesuré
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosion,: Non mesuré Limite supérieure d'explosivité: Non mesuré
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré
Densité de vapeur	Plus lourdes que l'air;
Densité relative	1.57
Solubilité(s)	Non miscible
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré

9.2. Autres informations

Pas d'autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune donnée disponible.

10.2. Stabilité chimique

La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7. Exposée à des températures élevées, la préparation peut dégager des produits de décomposition dangereux, tels que monoxyde et dioxyde de carbone, oxydes d'azote et fumées.

Se tenir à l'écart d'agents oxydants et matières fortement acides ou basiques afin d'éviter des réactions

exothermiques.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Peut présenter une réaction exothermique avec : agents oxydants, bases alcalines fortes, acides forts.

10.4. Conditions à éviter

Stable dans des conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).

10.5. Matières incompatibles

Tenir éloigné des matériaux suivants : agents oxydants, bases alcalines fortes, acides forts.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Le feu produit de la fumée noire. Des produits de décomposition peuvent inclure les matériaux suivants: monoxyde de carbone, dioxyde de carbone, fumée, oxydes de nitrogène. Évitez toute exposition et utilisez un appareil respiratoire le cas échéant.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Ingrédient	Oral LD50, mg/kg	Cutané LD50, mg/kg	Inhalation Vapeurs LD50, mg/L/4hr	Inhalation poussières/ brouillards LD50, mg/L/4hr
4-Méthyl-2-pentanone - (108-10-1)	2,080.00, Rat	16,000.00, Lapin	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
N-Butanol - (71-36-3)	2,292.00, Rat	3,430.00, Lapin	Aucune donnée disponible.	Aucune donnée disponible.
Oxyde cuivreux - (1317-39-1)	470.00, Rat	2,000.00, Lapin	Aucune donnée disponible.	50.00, Rat
Pyrrhione zincique - (13463-41-7)	774.00, Rat	2,000.00, Rat	Aucune donnée disponible.	1.03, Rat
Xylène - (1330-20-7)	4,299.00, Rat	1,700.00, Lapin	21.00, Rat	Aucune donnée disponible.
Éthylbenzène - (100-41-4)	3,500.00, Rat	15,433.00, Lapin	17.20, Rat	Aucune donnée disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

La préparation a été examinée selon la méthode conventionnelle de la directive 1999/45/CE Préparations Dangereuses et est classée pour ses propriétés éco-toxicologiques. Voir les sections 2 et 3 pour plus de détails.

Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

Tout écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau doit être évité.

Écotoxicité aquatique

Noms	96 hr LC50 fish, mg/l	48 hr EC50 crustacea, mg/l	ErC50 algae, mg/l
Oxyde cuivreux - (1317-39-1)	0.075, Danio rerio	0.042, Daphnia similis	0.03 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Xylène - (1330-20-7)	3.30, Oncorhynchus mykiss	8.50, Palaemonetes pugio	100.00 (72 hr), Chlorococcales
N-Butanol - (71-36-3)	1,376.00, Pimephales promelas	1,328.00, Daphnia magna	500.00 (96 hr), Scenedesmus subspicatus
4-Méthyl-2-pentanone - (108-10-1)	505.00, Pimephales promelas	1,550.00, Daphnia magna	980.00 (48 hr), Scenedesmus subspicatus
Éthylbenzène - (100-41-4)	4.20, Oncorhynchus mykiss	2.93, Daphnia magna	3.60 (96 hr), Pseudokirchneriella subcapitata
Pyrithione zincique - (13463-41-7)	0.0026, Pimephales promelas	0.0082, Daphnia magna	0.028 (96 hr), Selenastrum capricornutum

12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/VPvB.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

SECTION 14: Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU 1263

14.2. Nom d'expédition des Nations unies PAINT

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN UN 1263 Peintures, 3, II

IMDG Classe/Div 3 Sous-catégorie -
Ségrégation du groupe No segregation group appropriate

EmS F-E,S-E

OACI/IATA Classe 3 Sous-catégorie -

14.4. Groupe d'emballage

II

14.5. Dangers pour l'environnement

ADR/RID/ADN Environmentally Hazardous: Oui

IMDG Polluant marin: Oui (Oxyde cuivreux)

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Pas d'autres informations

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable

SECTION 15: Informations réglementaires

Législation UE

RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) no 1907/2006

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission

Législation nationale

Une surveillance médicale spéciale (Arrêté du 11.07.1977) doit être envisagée pour les peintures et vernis et si l'application par pulvérisation est possible.

SECTION 16: Autres informations

Antifouling Type - Organotin-free self-polishing.

This product complies with IMO Antifouling Systems Convention (AFS 2001).

Active Ingredients -

Dicopper oxide (1317-39-1)

Zinc pyrithione (13463-41-7)

IMPORTANT NOTE: the information contained in this data sheet (as may be amended from time to time) is not intended to be exhaustive and is presented in good faith and believed to be correct as of the date on which it is prepared. It is the user's responsibility to verify that this data sheet is current prior to using the product to which it relates.

Persons using the information must make their own determinations as to the suitability of the relevant product for their purposes prior to use. Where those purposes are other than as specifically recommended in this safety data sheet, then the user uses the product at their own risk.

MANUFACTURER'S DISCLAIMER: the conditions, methods and factors affecting the handling, storage, application, use and disposal of the product are not under the control and knowledge of the manufacturer. Therefore the manufacturer does not assume responsibility for any adverse events which may occur in the handling, storage, application, use, misuse or disposal of the product and, so far as permitted by applicable law, the manufacturer expressly disclaims liability for any and all loss, damages and/or expenses arising out of or in any way connected to the storage, handling, use or disposal of the product. Safe handling, storage, use and disposal are the responsibility of the users. Users must comply with all applicable health and safety laws.

Unless we have agreed to the contrary, all products are supplied by us subject to our standard terms and

conditions of business, which include limitations of liability. Please make sure to refer to these and / or the relevant agreement which you have with AkzoNobel (or its affiliate, as the case may be).

© AkzoNobel

Les informations données dans cette fiche sont requises aux termes de la Règlement (CE) N° 1907/2006.

Texte complet des phrases dont le n° figure au chapitre 3:

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H312 Nocif par contact cutané.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R10 Inflammable.

R11 Facilement inflammable.

R20 Nocif par inhalation.

R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.

R22 Nocif en cas d'ingestion.

R23 Toxique par inhalation.

R36/37 Irritant pour les yeux et les voies respiratoires.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves.

R50 Très toxique pour les organismes aquatiques.

R50/53 Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R66 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

R67 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

Il s'agit de la première révision de ce format SDS, les changements de la révision précédente ne s'applique pas.

Fin du document



La Fiche Technique, la Fiche de Données de Sécurité et l'étiquette sur la boîte de produit constituent l'ensemble des informations relatives à un produit. Pour se procurer la Fiche Technique d'un produit, contacter International ou se connecter sur un de nos sites internet. www.yachtpaint.com, www.international-marine.com, www.international-pc.com.